

Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique
Manche Ouest (CFM NAMO)
25 novembre 2019



La stratégie de façade :



← un très vaste espace de projet
un processus et des livrables →

Un plan d'action déconcentré et intégré

Le **Plan d'Action** du **Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique-Manche Ouest** est le plan stratégique et opérationnel de la zone maritime.

Le plan vise à la mise en œuvre concertée des deux stratégies nationales et régionales de la zone maritime.

Un plan d'action concerté

Le plan est élaboré de concert avec les Départements et les Régions des littoraux concernés (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse). Il est élaboré de concert avec les membres du CFM et les CP de littoral des départements concernés.

Un livrable ambitieux, réaliste et opérationnel

Le plan est élaboré de concert avec les littoraux concernés, dans une logique de concertation et de concertation, et est élaboré de concert avec les littoraux concernés.

Un processus stratégique (volet 1 et 2 du document stratégique de façade)

Un livrable synthétique : la stratégie de façade maritime de 46 pages comprenant un diagnostic, une vision et 30 objectifs stratégiques et opérationnels, accompagnés de 11 annexes cartographiques et cartographiques (dont la carte des littoraux)

qui posent des bases pour :

Un processus opérationnel : le plan d'action (volet 2 et 3 à construire de 2019 à 2021) au service de la vision stratégique posée.

← une mise en oeuvre
partenariale

Calendrier 2019 à 2021



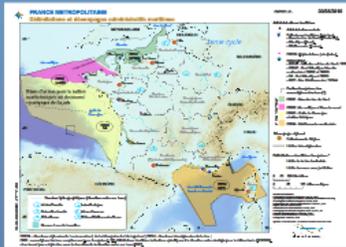
30 Objectifs stratégiques

- 15 objectifs environnementaux qui visent à atteindre le haut état écologique. Ils se conjuguent en 15 objectifs particuliers.
- 15 objectifs sociaux et économiques qui portent sur l'occupation humaine durable. Ils se conjuguent en 41 objectifs particuliers.

Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique Manche Ouest (CFM NAMO) 25 novembre 2019



La stratégie de façade :



← un très vaste espace de projet

un processus et des livrables →

← une mise en oeuvre
partenariale

Un processus stratégique (volet 1 et 2 du document stratégique de façade)

Un livrable synthétique : la stratégie de façade maritime de 46 pages comprenant un diagnostic, une vision et 30 objectifs stratégiques environnementaux et socio-économiques, accompagné de 11 annexes scientifiques et cartographiques (dont la carte des vocations).

qui posent des bases pour :

Un processus opérationnel : le plan d'action (volet 2 et 3 à construire de 2019 à 2021) au service de la vision intégrée proposée.

Un plan d'action déconcentré et intégré

Le travail en commun Etat-Acteurs de la façade, opéré dans la phase stratégique, se poursuivra dans la phase opérationnelle.

Le plan contribue à la mise en oeuvre conjointe des deux directives cadres qui président à la construction du BDF dans le respect de la vision 2030 proposée par la stratégie.

Un plan d'action concerté

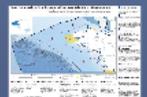
Le plan se nourrit des travaux de l'Etat, des Régions, des Départements et de l'ensemble des filières qui souhaitent s'intégrer dans l'action. Les actions à construire, environnementales comme économiques et sociales, doivent être doublées en concertation avec les membres du CMF et sa CP et intégrer, par subsidiarité, les actions déjà initiées ou portées par les collectivités territoriales (OMM, AMM, CC...) et les acteurs.

Un livrable ambitieux, réaliste et opérationnel

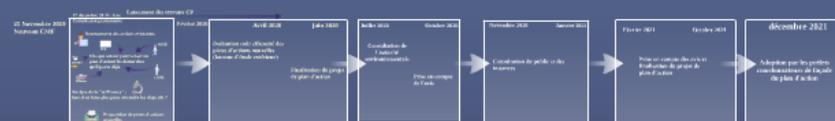
Le plan se concentrera sur les enjeux prioritaires dans une logique de projet adapté aux moyens financiers et humains mobilisables, voire contractualisables, et aux délais de mise en oeuvre (cycle de 6 ans).

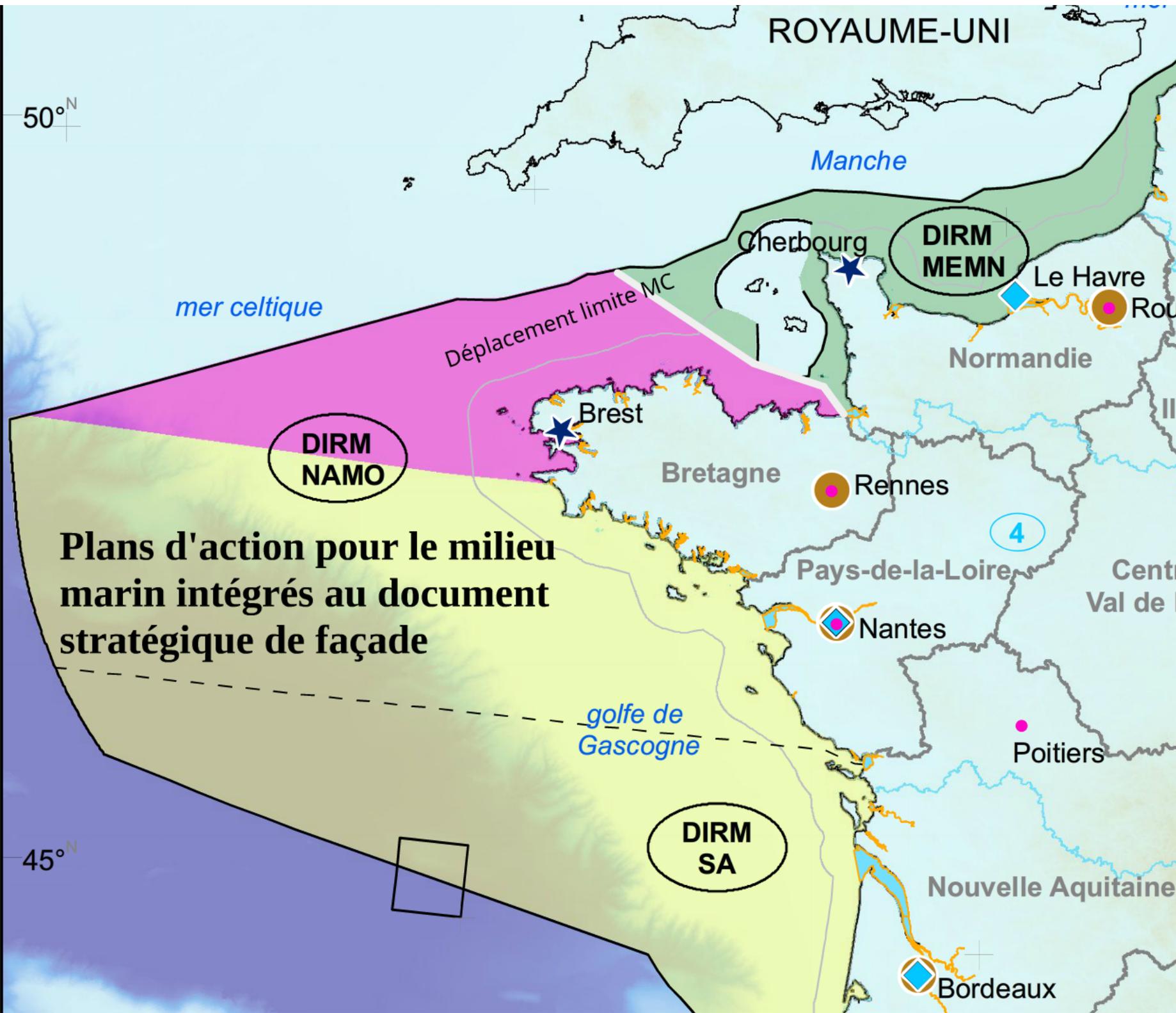
30 Objectifs stratégiques

- 15 objectifs environnementaux qui visent à atteindre le bon état écologique. Ils se conjuguent en 55 objectifs particuliers.
- 15 objectifs sociaux et économiques qui portent une croissance bleue durable. Ils se conjuguent en 41 objectifs particuliers.



Calendrier 2019 à 2021





Plans d'action pour le milieu marin intégrés au document stratégique de façade

Un processus stratégique (volet 1 et 2 du document stratégique de façade)

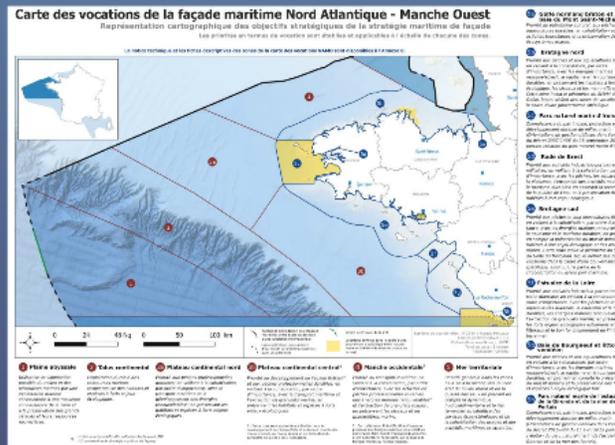
Un livrable synthétique : la stratégie de façade maritime de 46 pages comprenant un diagnostic, une vision et 30 objectifs stratégiques environnementaux et socio-économiques, accompagné de 11 annexes scientifiques et cartographiques (dont la carte des vocations).

qui posent des bases pour :

Un processus opérationnel : le plan d'action (volet 2 et 3 à construire de 2019 à 2021) au service de la vision intégrée proposée.

30 Objectifs stratégiques

- 15 objectifs environnementaux qui visent à atteindre le bon état écologique. Ils se conjuguent en 55 objectifs particuliers.
- 15 objectifs sociaux et économiques qui portent une croissance bleue durable. Ils se conjuguent en 41 objectifs particuliers.

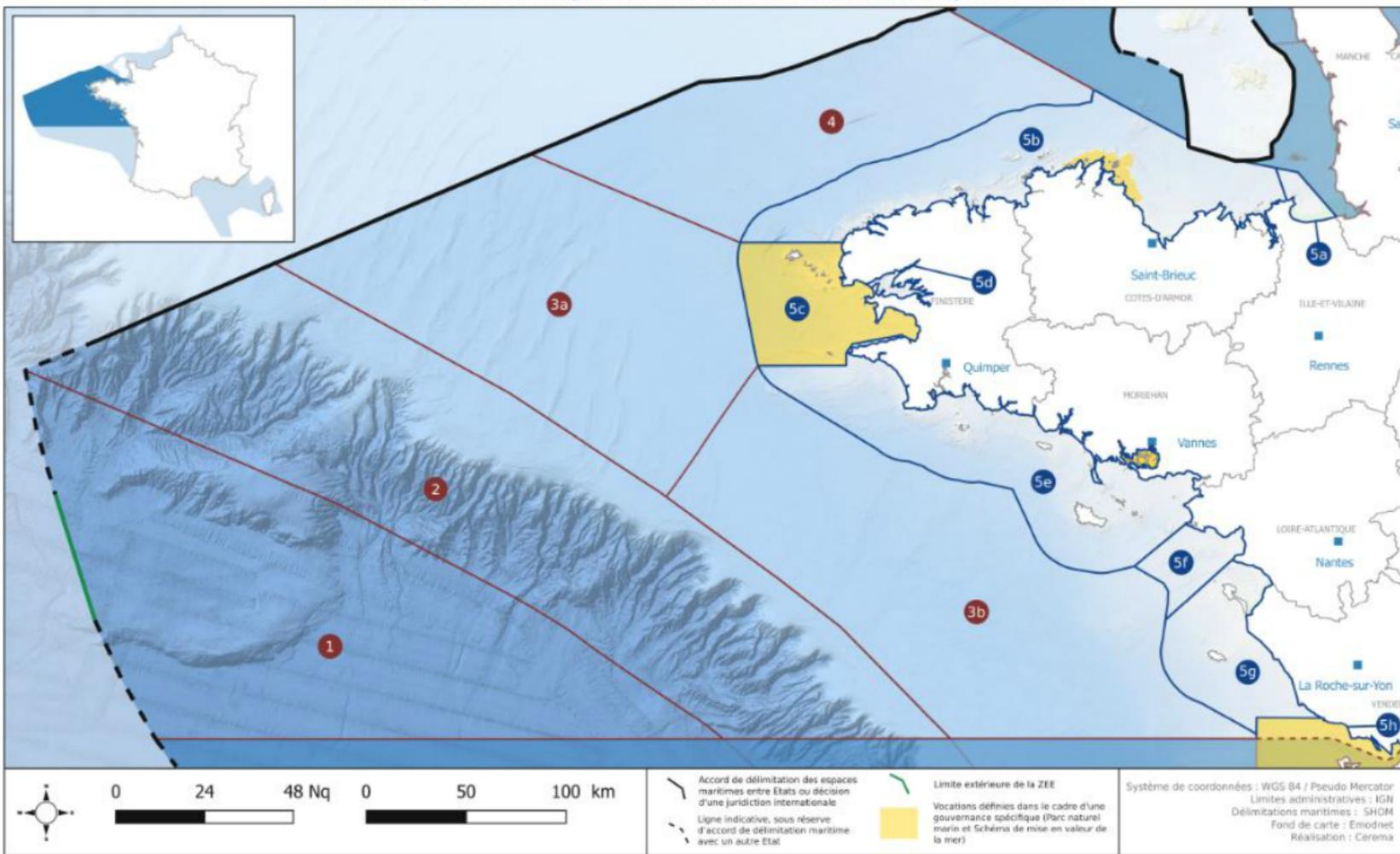


Carte des vocations de la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest

Représentation cartographique des objectifs stratégiques de la stratégie maritime de façade

Les priorités en termes de vocation sont établies et applicables à l'échelle de chacune des zones.

La notice technique et les fiches descriptives des zones de la carte des vocations NAMO sont disponibles à l'Annexe 8.



1 Plaine abyssale

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines par une exploitation durable conditionnée à une meilleure connaissance de la zone et à la préservation des grands cétacés et leurs ressources nourricières.

2 Talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

3a Plateau continental nord

Priorité aux pêches professionnelles durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec le développement des énergies renouvelables*; en préservant les habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

3b Plateau continental central¹

Priorité au développement de l'éolien flottant* et aux pêches professionnelles durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec le transport maritime et l'extraction de granulats marins; en préservant les habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

1 : Cette zone sera la première à étudier pour le développement de l'éolien flottant en tenant compte des travaux menés au niveau régional, en débordant du périmètre de la zone 3b si nécessaire.

4 Manche occidentale²

Priorité au transport maritime; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les activités de pêches professionnelles durables, des énergies marines renouvelables* et l'extraction de granulats marins; en préservant les oiseaux et les mammifères marins.

2 : Sur cette zone, l'identification d'espaces propices aux énergies marines renouvelables doit encore faire l'objet d'approfondissements et en débordant si nécessaire, sur la base des travaux menés au niveau régional.

5 Mer territoriale

Priorité générale dans les zones 5a à 5h à la reconquête du bon état du milieu marin et de la qualité des eaux en prenant en compte la dynamique hydrosédimentaire et le lien terre-mer au bénéfice des services écosystémiques et de la cohabitation des usages et des activités maritimes et littorales.

5a Golfe normand breton et baie du Mont Saint-Michel

Priorité au patrimoine culturel, aux pêches et aquacultures durables, en cohabitation avec les activités touristiques et la préservation des écosystèmes marins.

5b Bretagne nord

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les énergies marines renouvelables*, le nautisme et le tourisme durables; en préservant les habitats à fort enjeu écologique, les oiseaux et les mammifères marins. Cette zone inclut le périmètre du SMVM du Trégor Goëlo, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

5c Parc naturel marin d'Iroise

Connaissance du patrimoine, protection et développement durable du milieu marin (Orientations de gestion définies dans l'article 6 du décret 2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du parc naturel marin d'Iroise).

5d Rade de Brest

Priorité aux activités industrielles-portuaires et militaires; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les pêches, les aquacultures, la plaisance, l'ensemble des activités nautiques et le tourisme durables; en assurant la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation des habitats à fort enjeu écologique.

5e Bretagne sud

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les énergies marines renouvelables*, le nautisme et le tourisme durables; en prenant en compte la préservation du massif dunaire, des habitats à fort enjeu écologique et des oiseaux marins. Cette zone inclut le périmètre du SMVM du Golfe du Morbihan, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique, ainsi qu'une partie de la circonscription du grand port maritime.

5f Estuaire de la Loire

Priorité aux activités industrielles-portuaires et au trafic maritime; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les pêches et les aquacultures durables, le nautisme et le tourisme durables, les énergies marines renouvelables* et l'extraction de granulats marins; en préservant les forts enjeux écologiques estuariens et rétro-littoraux et le bon fonctionnement de l'interface terre-mer.

5g Baie de Bourgneuf et littoral vendéen

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les énergies marines renouvelables*, le nautisme et le tourisme durables; en prenant en compte la préservation du massif dunaire et la préservation des habitats et espèces à enjeu écologique fort.

5h Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Connaissance du patrimoine, protection et développement durable du milieu marin (Orientations de gestion définies dans l'article 8 du décret 2015-424 du 15 avril 2015 portant création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis).

* en lien avec les cartes des potentiels techniques EMR (cf. annexe 0 de la stratégie maritime de façade)

Un plan d'action déconcentré et intégré

Le **travail en commun Etat-Acteurs de la façade**, opéré dans la phase stratégique, se poursuivra dans la phase opérationnelle.

Le plan contribue à la **mise en oeuvre conjointe des deux directives cadres** qui président à la construction du DSF dans le respect de la vision 2030 proposée par la stratégie.

Un plan d'action concerté

Le plan se nourrit des travaux de l'Etat, des Régions, des Départements et de l'ensemble des filières qui souhaitent s'inscrire dans l'action. Les actions à construire, environnementales comme économiques et sociales doivent être établies en **concertation** avec les membres du CMF et sa CP et intégrer, par **subsidiarité** les actions déjà initiées ou portées par les collectivités territoriales (CRML, ARML, CD,...) et les acteurs.

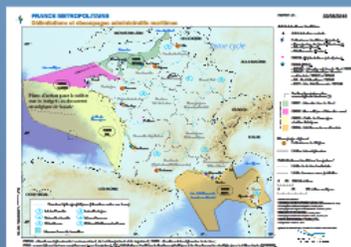
Un livrable ambitieux, réaliste et opérationnel

Le plan se concentrera sur les **enjeux prioritaires** dans une logique de **projet adapté aux moyens financiers et humains mobilisables, voire contractualisables, et aux délais de mise en oeuvre (cycle de 6 ans)**.

Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique Manche Ouest (CFM NAMO) 25 novembre 2019



La stratégie de façade :



← un très vaste espace de projet

un processus et des livrables →

← une mise en oeuvre
partenariale

Calendrier 2019 à 2021

Un plan d'action déconcentré et intégré

Le travail en commun Est-Acteurs de la façade, opéré dans la phase stratégique, se poursuivra dans la phase opérationnelle.

Le plan contribue à la mise en oeuvre conjointe des deux directives cadres qui prévalent à la construction du DSP : dans le respect de la vision 2030 proposée par la stratégie.

Un plan d'action concerté

Le plan se nourrit des travaux de l'Etat, des Régions, des Départements et de l'ensemble des filières qui soutiennent structurellement l'économie. Les actions à caractère environnementales comme économiques et sociales doivent être établies en concertation avec les membres du CMF et sa CP et intégrer, par subsidiarité, les actions déjà initiées ou portées par les collectivités territoriales (CRMS, ARMS, CD...) et les acteurs.

Un livrable ambitieux, réaliste et opérationnel

Le plan se concentrera sur les enjeux prioritaires dans une logique de projet adapté aux moyens financiers et humains mobilisables, voire contractualisables, et aux délais de mise en oeuvre (cycle de 6 ans).

Un processus stratégique (volet 1 et 2 du document stratégique de façade)

Un livrable synthétique : la stratégie de façade maritime de 46 pages comprenant un diagnostic, une vision et 30 objectifs stratégiques environnementaux et socio-économiques, accompagné de 11 annexes scientifiques et cartographiques (dont la carte des vocations).

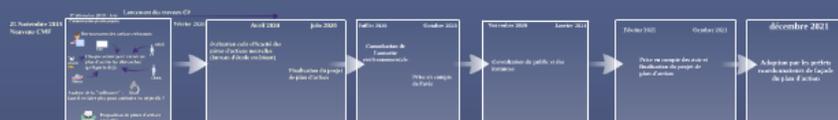
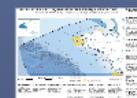
qui posent des bases pour :

Un processus opérationnel : le plan d'action (volet 2 et 3 à construire de 2019 à 2021) au service de la vision intégrée proposée.

30 Objectifs stratégiques

• 15 objectifs environnementaux qui visent à atteindre le bon état écologique. Ils se conjuguent en 55 objectifs particuliers.

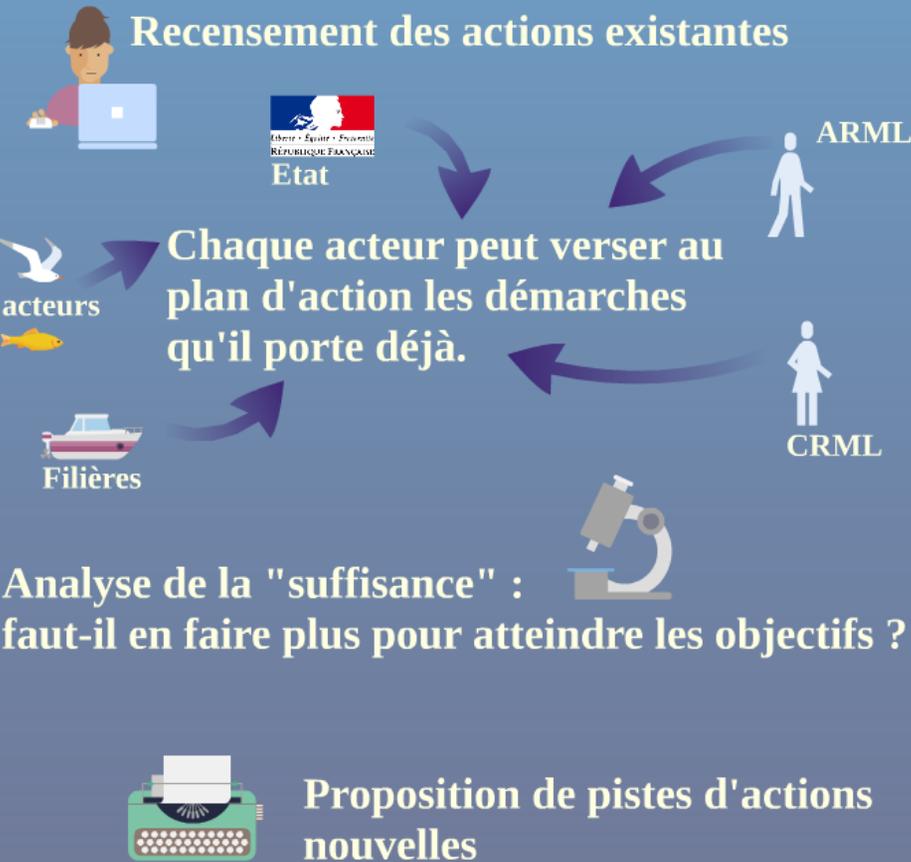
• 15 objectifs sociaux et économiques qui portent une croissance bleue durable. Ils se conjuguent en 41 objectifs particuliers.



Lancement des travaux CP

17 décembre 2019 : 1^{ere}
Commission permanente

Février 2020



évaluation
des pistes d'
actions
(bureau...)

25 Novembre 2019
Nouveau CMF

travaux CP

Février 2020

Avril 2020

juin 2020

Juillet 2020

évaluation coût efficacité des
pistes d'actions nouvelles
(bureau d'étude extérieur)

Finalisation du projet
de plan d'action

Consulta
l'auto
environne

juin 2020

**alisation du projet
plan d'action**

Juillet 2020

**Consultation de
l'autorité
environnementale**

Octobre 2020

**Prise en compte
de l'avis**

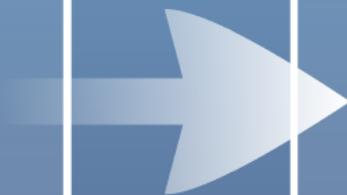
Novembre 2020

**Consultati
instances**



Octobre 2020

**e en compte
avis**



Novembre 2020

Janvier 2021

**Consultation du public et des
instances**



Février 2021

**Pri
fina
pla**

vier 2021

Février 2021

Octobre 2021

décem

**Prise en compte des avis et
finalisation du projet de
plan d'action**

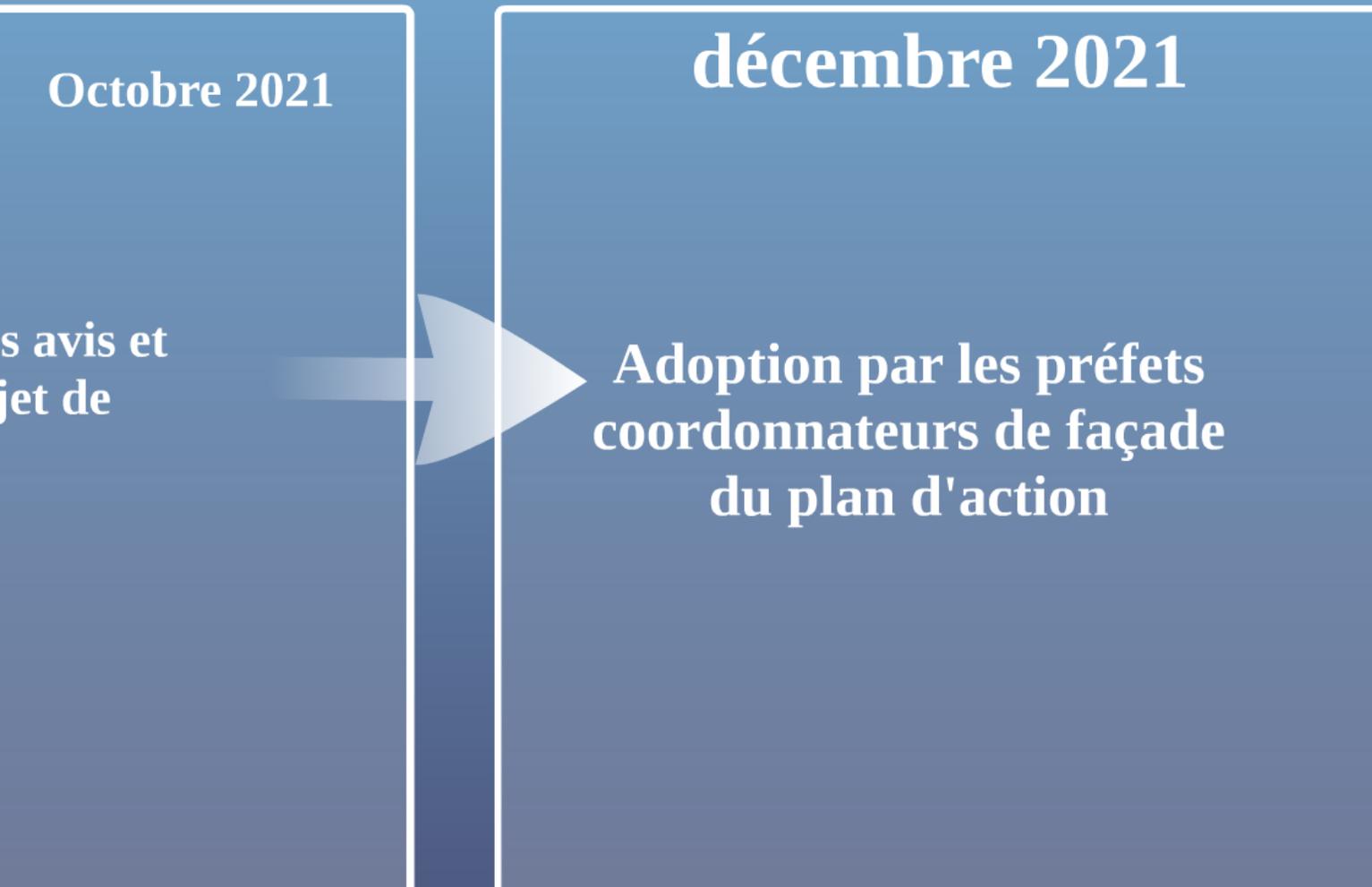
**Adoption par
coordonnate
du plan**

Octobre 2021

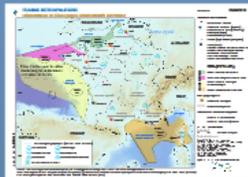
**s avis et
jet de**

décembre 2021

**Adoption par les préfets
coordonnateurs de façade
du plan d'action**



La stratégie de façade :



← un très vaste espace de projet
un processus et des livrables →

Un plan d'action décentralisé et intégré

Le travail est organisé par échelons de la façade, c'est-à-dire dans le cadre régional, le processus dans le cadre local et inversement.

Le cadre national à la mise en œuvre implique des deux directions cadres qui permettent de travailler dans l'optique de la mise à disposition des services par la façade.

Un plan d'action concerté

Le plan de concertation des acteurs de l'Etat, des Régions, des Départements et de l'ensemble des acteurs qui interviennent sur la façade, les acteurs à l'échelle nationale, départementale, locale, communale et associative. Les modalités de concertation sont les réunions de CCF, de la CFM et de la CFM pour l'ensemble des acteurs ainsi que les ateliers de concertation thématiques (PAC, PNA, CCF, etc.).

Un livrable ambitieux, réaliste et opérationnel
Le plan de concertation est le cadre prioritaire de la mise à disposition des services adaptés aux besoins français et européens, réalisables, viables, transférables, et dans l'état de l'art au moment de la mise en œuvre.

← une mise en oeuvre
partenariale

Calendrier 2019 à 2021



Un processus stratégique (vols 1 et 2 du document stratégique de façade)

Un livrable synthétique : la stratégie de façade maritime de la façade comprenant un diagnostic, une vision et 30 objectifs stratégiques environnementaux et socio-économiques, accompagnés de 41 axes de concertation et cartographiques (dont la carte des vocations).

qui posent des bases pour :

Un processus opérationnel : le plan d'action (vols 2 et 3 à l'initiative de 2019 à 2021) au service de la vision stratégique proposée.

30 Objectifs stratégiques

- 15 objectifs environnementaux qui visent à atteindre le bon état écologique. Ils se conjuguent en 11 objectifs particuliers.
- 15 objectifs sociaux et économiques qui portent une attention particulière. Ils se conjuguent en 41 objectifs particuliers.

